



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 octobre 2020

Compte rendu de Séance

Le Conseil Municipal s'est réuni le Vendredi 16 octobre 2020, à 20 h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Christian **Gavelle**.

Étaient présents :

M. Christian **Gavelle**, M. Christophe **Dewachter**, Mme Valérie **Devillers**, M. Jacques **Laporte**, M. Pascal **Drocourt**, M. Mikaël **Bénard**, M. Gaëtan **Deffontaines**, M. Willy **Frérot**, Mme Cindy **Bourgeois**, Mme Corinne **Oyer**, M. Arnaud **Gueudet**, M. Sébastien **Rose**, Mme Florence **Dekkers**.

Étaient absents excusés :

Mme Céline **Lemaire** donne pouvoir à M. Christophe **Dewachter**.
M. Christophe **Bénard**

Secrétaire de séance : Monsieur Pascal Drocourt

1) Présentation d'un projet de commerce pour notre commune.

Madame Manuela Gueudet, habitante de Corbeauval, présente au Conseil Municipal son projet d'ouverture de commerce dans notre commune.

Mme Gueudet souhaiterait ouvrir une épicerie, place de l'église après la rénovation et l'aménagement d'un local dont elle est propriétaire. Cette épicerie serait évidemment un endroit bien utile pour les courses mais aussi un lieu de rencontre, de convivialité et pourrait offrir de nombreux services.

Ce commerce pourra être ce que chacun d'entre nous aimerait qu'il soit...

Ainsi une enquête sera proposée prochainement à chaque Senantais afin de recueillir les avis, les suggestions, les attentes...

L'ensemble du Conseil Municipal ne peut qu'encourager une telle initiative et lui apportera tout son soutien afin de relever ce défi.

2) Rapport d'activités 2019 du Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE 60).

En 2019, SE 60 a procédé à des modifications de statuts afin de permettre aux communautés de communes d'adhérer au syndicat. Cette adhésion permettra aux communautés de communes de bénéficier d'expertises de SE60 pour l'éclairage public et la maîtrise de l'énergie par exemple.

Quelques informations :

L'activité 2019 de SE60 comptabilise 15 millions d'euros dont une bonne partie est destinée à l'extension et au renforcement du réseau. De nombreux chantiers concernent également l'éclairage public pour un montant de 5,7 millions d'euros.

Le déploiement des bornes de recharge du réseau « Mouv'Oise », pour les voitures électriques, a rencontré un vif succès. 5 nouvelles bornes ont été installées en 2019 pour compléter les 105 existantes. En 2019, les 110 bornes enregistraient une utilisation quotidienne de 95 charges par jour (contre 45 charges en 2018). Il est à noter que 2019 était la dernière année de gratuité de la charge. Au 1er janvier 2020, un tarif avec un coût équivalent à une charge à domicile rentre en vigueur.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport d'activités 2019 du Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE 60).

3) Délibération pour l'adhésion au SE 60 des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

Comme le précise le rapport d'activités 2019 du SE60 (voir n°2 du compte rendu), une modification des statuts a été effectuée afin d'ouvrir l'adhésion au SE60 des communautés de communes. Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer sur ces adhésions.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion au SE60 de la Communauté de Commune des Lisières de l'Oise, de la Communauté de Communes du pays de Bray ainsi que la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

4) Rapport d'activités 2019 de la CCPV : service déchets.

Le rapport d'activités 2019 (service déchets) est consultable sur le site de la CCPV à l'adresse suivante :

<http://www.picardieverte.com/wp20/environnement/gestion-des-dechets/la-collecte/>

A noter :

- ◆ Une baisse encourageante de -12,34% par rapport à 2018 des ordures ménagères résiduelles (destinées à l'enfouissement).
- ◆ 79 % des déchets apportés en déchetterie sont recyclés ou valorisés.
- ◆ Un coût annuel par habitant du traitement des déchets de **75,21 €**.
- ◆ Un coût estimé à **93,65 €** par habitant en 2025 du à l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) . Cette taxe s'applique sur les déchets soumis à l'enfouissement.

Ces informations ne peuvent que nous encourager à continuer d'améliorer le tri de nos poubelles ...

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport d'activités 2019 CCPV (service déchets)

5) Rapport d'activités 2019 de la CCPV .

Le rapport d'activités 2019 de la CCPV est consultable sur le site de la CCPV à l'adresse suivante :

<http://www.picardieverte.com/wp20/la-ccpv/rapports-dactivites/>

Les compétences de la Communauté de Communes de la Picardie Verte sont nombreuses et variées :

aménagement du territoire, gestion des déchets, gestion des salles de sports et des piscines communautaires, création et gestion de structures pour la petite enfance, actions culturelles ...

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport d'activités 2019 de la CCPV.

6) Délibération pour le renouvellement d'engagement PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières)

PEFC favorise l'équilibre environnemental, économique et social de la forêt. La commune a adhéré pour la première fois au PEFC en 2015 pour la forêt de la commune d'une surface supérieure à 10 hectares (surface communale 25 hectares). L'adhésion est à renouveler tous les 5 ans.

Le Conseil Municipal délibère et renouvelle, à l'unanimité, l'adhésion à ce programme.

7) Délibération pour rectification du budget primitif 2020.

Après vérification du service comptable de la Trésorerie de Songeons, il est demandé de procéder à une rectification au niveau des lignes de trésorerie. Un crédit de 400 € correspondant à la vente du tracteur tondeuse ne pouvant pas être attribué à l'article 775 mais plutôt à l'article 7718.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, cette rectification.

8) Désignation de représentants à la CCPV pour le Plan Local d'Urbanisme intercommunautaire et d'Habitat (PLUi-H) :

Il est demandé au Conseil Municipal de désigner 1 titulaire et 1 suppléant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité fait les choix suivants :

membre titulaire : M. Christian Gavelle

membre suppléant : M. Christophe Dewachter

9) Délibération pour l'indemnité représentative de logement des instituteurs

Comme chaque année, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le taux d'augmentation applicable au loyer du logement de fonction.

Le Conseil municipal retient 0,9% qui correspond au taux d'évolution de l'indice des prix pour cette année.

10) Convention territoriale globale.

Il est demandé au Conseil Municipal de valider la mise en place de cette convention.

Cette convention permettra de mettre en place des actions spécifiques sur le territoire pour répondre à des besoins ou des manques constatés lors d'enquêtes préliminaires diligentées principalement par la CAF.

Ces actions auront par exemple pour but d'améliorer l'accueil dans les structures de la petite enfance, de favoriser l'accès au lycées pour les jeunes après la classe de troisièmes...

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la signature de cette convention.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- ◆ M. le Maire informe que la campagne gravillonnage 2021 portera principalement sur des réparations avec de l'enrobé à chaud.
- ◆ M. le Maire informe que c'est la Société Vertilex qui a été retenue pour la coupe des arbres pour un montant reversé à la commune de 1431.60 €. La coupe devrait commencer dans les prochains jours. La SARL Cauchy n'a pas été retenue.
- ◆ M. le Maire informe que la réception des travaux de l'église aura lieu le 29 octobre en présence d'un délégué de la Fondation du Patrimoine. Ainsi la souscription publique qui avait été lancée pourra être clôturée.
- ◆ M. le Maire informe que le Syndicat des Eaux a reçu les subventions pour les travaux sur le réseau d'eau de Gros court.
- ◆ M. le Maire informe que la commémoration du 11 novembre devra se faire en petit comité en raison de la crise sanitaire.
- ◆ M. Christophe Dewachter rappelle que les bacs textiles ont été enlevés puisque le ramassage n'était plus effectué. Chacun devra désormais se rapprocher des déchetteries pour les dépôts des textiles.
- ◆ Mme Valérie Devillers informe que le spectacle de Noël a dû être annulé cette année en raison du contexte sanitaire. Un après-midi « permanence » sera prévu pour la remise des cadeaux aux enfants :
Samedi 12 décembre 2020 de 14 h 00 à 17 h 00 à la salle des fêtes de Senantes
Quant au spectacle pour lequel la commune avait signé un contrat, il sera reporté en décembre 2021.
- ◆ M. Pascal Drocourt donne quelques informations par rapport à la distribution du Compte rendu des séances du Conseil municipal. A ce jour une centaine de réponses a été retournée en Mairie : 80 personnes demandent de conserver la version papier, 20 personnes ont communiqué leur adresse mail pour être averties de la parution d'un nouveau compte rendu et une dizaine de personnes s'est inscrite directement sur le site.
Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à communiquer votre choix. **En l'absence de réponse de votre part, vous ne recevrez plus le compte rendu dans votre boîte aux lettres à partir de Janvier 2021.**

La séance est levée à 23 h 15.

IMPORTANT : Au moment de la rédaction de ce compte rendu, le confinement n'avait pas encore été déclaré. Ainsi certaines décisions, comme par exemple la remise des cadeaux aux enfants, risquent de devoir être modifiées en fonction de l'évolution sanitaire. Nous vivons tous au jour le jour... Prenez soin de Vous.

Informations

- **Commémoration du 11 novembre Place de l'église 10 h 45**

Malheureusement, encore une fois, cette commémoration du souvenir devra se faire **en respectant la plus grande prudence** en raison du contexte sanitaire. Des élus et le Président des Anciens Combattants déposeront une gerbe au monument et feront l'Appel aux Morts.

- **Les manifestations**

Toutes ces manifestations qui rythmaient la vie de notre village demeurent bloquées pour de nombreux mois encore...
Les précautions et les efforts demandés devraient permettre de mieux se retrouver... Patience...

- **Noël des enfants**

Pas de spectacle cette année... Mais le Père Noël vient tout de même déposer les jouets dans la salle des fêtes le :

SAMEDI 12 DECEMBRE de 14 h 00 à 17 h 00

Merci de bien vouloir venir chercher le cadeau de votre enfant lors de cette permanence.

- **Si vous ne l'avez pas encore fait, communiquez-nous votre choix pour la consultation des comptes-rendus des séances du Conseil Municipal.**

Coupon réponse à envoyer ou à remettre dans la boîte aux lettres de la Mairie 4 place de l'église 60 650 SENANTES



Madame

Monsieur

adresse postale :

souhaite (souhaitent) :

continuer à recevoir la version papier des comptes rendus .

cochez la case
en fonction
de votre choix

consulter les comptes rendus sur le site internet de la Commune .

NB : Vous pouvez dès à présent vous inscrire par vous même à la newsletter du site ou nous communiquer votre adresse mail. Vous serez ainsi informé dès la parution d'un nouveau compte rendu.

adresse mail :
.....@.....

Fait à Senantes, le

signatures :



à déposer dans la boîte aux lettres
de la Mairie

ou

à envoyer à l'adresse suivante :

Mairie de Senantes
4 place de l'église
60 650 Senantes